

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE CAP-CHAT**

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** des membres du Conseil municipal de la Ville de Cap-Chat, tenue à la salle Olivier-Gagnon de l'Hôtel de Ville Louis-Roy, à 20h00, le 4 janvier 2016.

ÉTAIENT PRÉSENTS : **Judes Landry, maire**
Pierre-Yves Lévesque, conseiller du district no. 1
Régis Soucy, conseiller du district no. 2
Simon Landry, conseiller du district no. 3
Sébastien Landry, conseiller du district no. 5
Louis-Seize Sergerie, conseiller du district no.6

ÉTAIT ABSENT : Richard Émond, conseiller du district no. 4 (motivé)

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : Keven Gauthier, directeur général et greffier
Marielle Émond, trésorière

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire, Judes Landry, la séance est ouverte à 20h00.

RÉS.01.01.16

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **PIERRE-YVES LÉVESQUE** et résolu à l'unanimité que l'**ORDRE DU JOUR** soit et est approuvé en y ajoutant le point suivant :

16. a) Autoriser achat ensemble de patins pour souffleuse / J.A. Larue Inc. – 1 620.\$ + tx
– Budget rég.

RÉS.02.01.16

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 7, 16 ET 18 DÉCEMBRE 2015

Il est proposé par **RÉGIS SOUCY** et résolu unanimement que le **PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du 7 décembre ainsi que les **PROCÈS-VERBAUX** du 16 et 18 décembre 2015 soient et sont approuvés tels que présentés.

ADOPTÉ

CORRESPONDANCE

M. Keven Gauthier, directeur général et greffier, procède à la lecture de la correspondance reçue au cours du mois de décembre.

RÉS.03.01.16

APPROBATION DES COMPTES MENSUELS RÉGULIERS VILLE ET ARÉNA

Il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** et résolu à l'unanimité que les **comptes de la Ville de Cap-Chat** couvrant les **chèques #6471 à #6500** ainsi que **#28954 à #29013**, pour un montant total de **190 137.50\$**, soient et sont approuvés.

ADOPTÉ

RÉS.04.01.16

AUTORISER EMPRUNT TEMPORAIRE – FONDS DE ROULEMENT / TAXES 2016

Il est proposé par **SIMON LANDRY** et unanimement résolu que des **emprunts temporaires** ne dépassant pas **97 404.\$** soient et sont effectués sur le compte spécial « **Fonds de roulement** » en attendant la perception des taxes 2016 et dont l'échéance de remboursement est fixée avant le **31 décembre 2016**.

ADOPTÉ

RÉS.05.01.16

AUTORISER EMPRUNT TEMPORAIRE – CAISSE POPULAIRE DESJARDINS / TAXES 2016

Il est proposé par **SÉBASTIEN LANDRY** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat soit et est autorisée à effectuer des **emprunts temporaires** pour le paiement des dépenses d'administration courante, à la **Caisse populaire Desjardins de Cap-Chat**, en attendant la perception des taxes 2016, **en autant que lesdits montants n'excèdent pas la somme de 400 000.\$ et que les remboursements s'effectuent dans l'année courante 2016** (article 567-ch.C-19 de la Loi sur les cités et villes).

ADOPTÉ

RÉS.06.01.16

AUTORISER DEMANDE D'AIDE SUPPLÉMENTAIRE AU MTQ POUR ENTRETIEN DES CHEMINS À DOUBLE VOCATION

ATTENDU QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

ATTENDU QUE les critères quant à l'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

ATTENDU QUE le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la Ville de Cap-Chat, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent les routes locales 1 ou 2 à compenser;

ATTENDU QUE la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une nouvelle demande de compensation;

ATTENDU QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd pour l'année en cours;

Nom des chemins sollicités	Longueur à compenser	Ressource transportée	Nombre de camions chargés par année
Rue Louis-Landry	1,4 km	Minerai / Bois	6 500
Rue des Fonds	5,0 kms	Bois	10 500
Rue des Érables	8,5 kms	Bois	5 250
Rue Petite-Rivière	4, 2 kms	Bois	5 250

POUR CES MOTIFS, il est proposé par **PIERRE-YVES LÉVESQUE** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **DEMANDE** au ministère des Transports une **compensation pour l'entretien des chemins à double vocation susmentionnés**, et ce, sur une longueur totale de 19,1 kilomètres.

ADOPTÉ

RÉS.07.01.16

AUTORISER SUBVENTION POUR ACHAT D'UN ORDINATEUR PORTABLE / CARREFOUR SOCIOCULTUREL DES CAPS – 1 215.\$ - BUDGET RÉG.

Il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** le **versement d'une subvention au Carrefour Socioculturel des Caps**, au montant de **1 215.\$**, servant à **l'achat d'un ordinateur portable**; le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉ

RÉS.08.01.16

AUTORISER L'ACHAT D'UNE PAIRE DE FOURCHE POUR CHARGEUR SUR ROUES KOMATSU / ÉQUIPEMENTS SIGMA INC. – 7 540.50\$ + TX – BUDGET RÉG.

Il est proposé par **SÉBASTIEN LANDRY** et résolu unanimement que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** l'**achat d'une paire de fourche** pour le chargeur sur roues Komatsu, de « **Équipements Sigma Inc.** », pour un montant de **7 540.50\$ + taxes**; le coût étant approprié au **budget régulier**.

ADOPTÉ

RÉS.09.01.16

AUTORISER PAIEMENT DE FACTURE POUR ACHAT D'ENSEIGNES À L'ARÉNA / RENÉ CÔTÉ, GRAPHIQUES & ENSEIGNES DE CAP-CHAT – 2 400.\$ + TX – BUDGET RÉG. 2015

Il est proposé par **RÉGIS SOUCY** et résolu à l'unanimité que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** le **paiement de la facture** (#16832 du 21-12-2015) de **René Côté, Graphiques & Enseignes de Cap-Chat**, au montant de **2 400.\$ + taxes**, concernant l'**achat d'enseignes à l'aréna**; le coût étant approprié au **budget régulier 2015**.

ADOPTÉ

RÉS.10.01.16

CONFIRMER À BPR INC. LA NON RECONNAISSANCE D'UNE FACTURE (#13032671 DU 07-07-2015)

Il est proposé par **SÉBASTIEN LANDRY** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **CONFIRME** à BPR Inc., la non reconnaissance de la facture portant le numéro 13032671 datée du 7 juillet 2015.

ADOPTÉ

RÉS.11.01.16

AUTORISER LA VENTE DU CHARGEUR SUR ROUES 1973 / AFFICHAGE LOCAL ET INTERNET

Il est proposé par **SÉBASTIEN LANDRY** et résolu unanimement que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** la vente du chargeur sur roues, de marque Caterpillar, année 1973, par voie d'affichage local et Internet.

ADOPTÉ

RÉS.12.01.16

AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NO. 257-2016 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 068-2006 AFIN D'AUTORISER L'USAGE CAMPING ET PIQUE-NIQUE DANS LA ZONE V.4

MONSIEUR RÉGIS SOUCY, conseiller du district no.2, donne **AVIS DE MOTION** qu'un **1^{ER} Projet de Règlement portant le numéro 257-2016 amendant le Règlement de zonage 068-2006 afin d'autoriser l'usage camping et pique-nique dans la zone V.4** sera présenté à la séance tenante.

ADOPTÉ

RÉS.13.01.16

ADOPTION DU 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT NO. 257-2016 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 068-2006 AFIN D'AUTORISER L'USAGE DE CAMPING ET PIQUE-NIQUE DANS LA ZONE V.4

Il est proposé par **SÉBASTIEN LANDRY** et résolu à l'unanimité que le **1^{er} Projet de Règlement no. 257-2016 amendant le Règlement de zonage 068-2006 afin d'autoriser l'usage de camping et pique-nique dans la zone V.4** soit et est adopté.

ADOPTÉ

RÉS.14.01.16

AUTORISER L'ACHAT ENSEMBLE DE PATINS POUR SOUFFLEUSE / J.A. LARUE INC. – 1 620.\$ + TX – BUDGET RÉG.

Il est proposé par **LOUIS-SEIZE SERGERIE** et unanimement résolu que la Ville de Cap-Chat **AUTORISE** l'achat d'un ensemble de patins pour la souffleuse de J.A. Larue Inc, pour un montant de l'ordre de **1 620.\$ + taxes**; le coût étant approprié au budget régulier.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Keven Gauthier, directeur général et greffier, informe l'assistance de l'avancement du dossier relatif au Projet d'assainissement des eaux.

Il est 20h16 et il est proposé par **SIMON LANDRY** que l'assemblée soit et est levée.

JUDES LANDRY
MAIRE

KEVEN GAUTHIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER